



LA MONNAIE
DU 237



CLEAN CAMEROON FLASH

Mensuel d'Informations Générales sur l'Hygiène, la Salubrité,
la Santé et la Protection de l'Environnement



Directeur de Publication: Marcous MANDEKI MBOUMBANG II
Contacts : (+237) 694 25 38 80 / 675 01 22 00 / 662 51 47 95
Email : info@clean-cameroon.org / cleancameroon2017@gmail.com
Site Web : www.clean-cameroon.org

N°002
Mensuel
CLEAN CAMEROON
FLASH
Prix : 400 FCFA

Lemnyuy Album William Banye

*“La protection de
l'environnement est
une affaire de tous,”*

Le délégué départemental de
l'Environnement de la Protection
de la Nature et du Développement
Durable du Wouri s'est confié à
CLEAN CAMEROON FLASH.



ILS SE DÉMARQUENT...



ANGELO TOUELI

Environnementaliste,
Coordonnateur Général de l'ONG Wesd

ACTUALITE



Assainissement

Communauté urbaine de Douala- acteurs
de la collecte...

FOCUS



M. Le Maire BOSSAMBO V.

Carte postale de la commune Urbaine
d'arrondissement de Douala III



PAD
Pôle de Référence au
Coeur du Golfe de Guinée

Pole of Reference at the
Heart of the Gulf of Guinea

#PORT_AUTONOME_DE_DOUALA

CLEAN CAMEROON SENSIBILISE ET ACCOMPAGNE LES POUVOIRS PUBLICS.



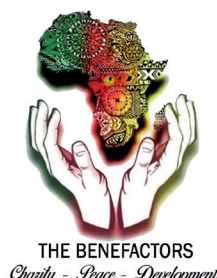
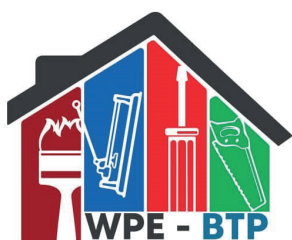
C'est en 1987 qu'est apparue pour la première fois la notion de développement durable, dans le rapport Brundtland intitulé «Notre avenir à tous» et publié par l'Organisation des Nations unies (ONU). La définition donnée est très claire : « Le

développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Ainsi, le développement durable implique non seulement le respect de l'environnement, mais aussi la réduction des inégalités sociales entre les hommes.

C'est pour contribuer à cet ordre nouveau que Clean Cameroon sort des fonts baptismaux en 2015. L'idée de l'association naît après un certain nombre d'observations et de manquements citoyens autour de nous. Il s'agit des manquements liés à l'hygiène, la salubrité et à l'environnement. Sur le terrain de l'action nous avons fait le constat selon lequel, les populations qui sont les premières victimes de ces désastres environnementaux n'étaient pas suffisamment sensibilisées et informées sur la nécessité de se prendre en charge et de garder leur environnement propre.

Pour palier à tout cela, Clean Cameroon a obtenu son autorisation en tant qu'association en 2017. Depuis lors, l'idée est d'inculquer aux citoyens les mécanismes de protection de l'environnement, mais aussi la nécessité d'avoir une hygiène de vie assez adéquate au niveau de la salubrité gage de la protection contre certaines maladies. Dans une démarche républicaine, Clean Cameroon sensibilise et accompagne les pouvoirs publics sur le bien-fondé de leur mission. Nous ne nous substituons pas aux organisations publiques, mais nous sommes une sorte de couloir de transmission entre le citoyen et l'Etat, ceci dans un rôle d'expertise sur les domaines liés à l'hygiène, la salubrité et à la protection de l'environnement. Notre vœu le plus cher est de construire, « un Cameroun propre pour des camerounais de bonnes mœurs ».

Par Marc Mandeki Mboumbang II



Siège Social : Deido -Douala - Mensuel de l'Association Clean Cameroon

Recepissé N°690/2017/RDA/C19/SAAJP

N° Compte : UBA - N°10033-05219 003-19031000011-19

Directeur de Publication : Marc Mandeki MBOUMBANG II

Redacteur en chef : Armand-Rodolphe DJALEU

Sécrétaire de Rédaction : Franck BITJAGA MPECK

Conseiller à la Rédaction : Auguste BITAMBO

Conseiller juridique : Me Paul LIEGHEU (Avocat)

Equipe de rédaction : Auguste BITAMBO, Armand-Rodolphe DJALEU, Jean-Marie ONAMBELE

Infographie et montage : Thinker Design and Communication Agency

Photos et Archives : Poison Shot

Imprimerie :

B.P : 8727 Deido-Douala

Email : info@clean-cameroon.org / cleancameroon2017@gmail.com

Tel : (+237) 694 25 38 80 / 675 01 22 00

WhatsApp : (+237) 662 51 47 95 / 691 12 18 25

Site web : www.clean-cameroon.org



ANGELO TOUELI

Environnementaliste, Coordonnateur Général de l'Ong Wesd



Programme dizaine écolo

«Limitons le réchauffement de notre planète »

D'où vous est venu cet intérêt pour la préservation de l'environnement ?

En 2011, lors d'une formation Master 2 en Gouvernance économique et développement durable option analyse et évaluation de projets et développement durable à l'université de YII-SOA, homme engagé je me suis passionné pour cette cause. La préservation de notre planète. J'avais déjà travaillé sur les matériaux locaux, les briques de terre, comme solution durable pour les bâtiments, notamment économie d'énergie et utilisation moindre du ciment. Cette formation m'a armée et depuis lors je suis engagé totalement dans la sensibilisation, l'éducation à la protection de l'environnement. J'ai immédiatement regroupé des camarades et amis autour d'un projet de

protection de l'environnement dénommé WATER ENERGY AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (eau énergie et développement durable) qui est légalisé en association le 10 juin 2013 et mène depuis pleins d'activités et porte plusieurs projets et programmes, CAMER 100 PLASTIC, ECO BONUS ou le Programme DIZAIN Ecolo qui prépare sa 3e édition.

Qu'est-ce que Wesd ?

Water Energy and Sustainable Development en abrégé Wesd ou en français Eau Energie et Développement Durable (2ED) est une organisation environnementale dont la structure est composée d'une l'assemblée générale, un conseil écologique, une coordination générale dont le secrétariat exécutif a 04 commissions stratégiques de travail, notamment les Commission Etude d'Impact environnemental , de recherche et développement en innovations durables, des opérations et promotion de l'Entrepreneuriat durable et une commission de gouvernance et législation.

Wesd a trois types de structures opérationnelles, notamment nos coordinations zones (sahélienne, forestière, littorale et hauts plateaux), nos coordinations départementales et diaspora. L'adhésion à Wesd est ouverte à tout citoyen de la planète, tout membre de W.E.S.D est un éco citoyen, un éducateur, tenu d'être parrain d'au moins un club environnement d'un lycée ou collège. (art 5, al 5 de notre RI). Aussi, Wesd a été légalisée le 10 juin 2013 comme association et devenue Ong par une demande adressée depuis l'année dernière, nous sommes d'ailleurs en attente du Minat (Ministere de l'administration territoriale)

d'un document formel pour d'avantage nous déployer. Notre devise est « Pour un monde prévoyant » et nos objectifs sont : l'éducation environnementale ; la promotion de l'économie verte et circulaire ; la formation à l'entrepreneuriat durable ; des actions environnementales, écologiques et sociales ; enfin la solidarité planétaire.

Parlez-nous de votre concept "la Dizaine Ecolo" ?

Le programme Dizaine Ecolo est le projet phare actuel de WESD dont l'atteinte de l'objectif de développement durable n°13 « lutter contre le réchauffement climatique » est visée mais aussi espérer des villes durables.. Il s'articule d'une part en cinq points : le Challenge Ecolo ou concours national des meilleurs projets écologiques et clubs environnement des lycées et collèges, le concours Miss et Master Ecolo pour magnifier l'engagement jeune, la campagne de reboisement, le débat écolo et le gala écolo.

Durant cette 2e édition nous visons deux objectifs : la gestion durable des déchets dans nos communes et la régénération des forêts à travers lors de la campagne de reboisement grâce aux plants issus des pépinières des clubs et coordinations wesd. Le programme va s'étend chaque année du 22 octobre N pour se clôturer par notre gala écolo le 24 mars N°1. Soit 05 mois environ d'activités écologiques pour faire adopter des gestes simples et avoir le temps de faire germer des plants pour une bonne campagne de reboisement et surtout permettre aux élèves des lycées et collèges d'exprimer leur engagement.

M JULES JOËL NGONO

Jeune Camerounais. Coordonnateur National de SANITATION SAFETY ASSOCIATION Et Consultant - Formateur QHSE dans le CABINET SAFETY ENGINEERING SARL.



Présentez-nous brièvement votre activité ?

Notre activité consiste à sensibiliser les populations sur les inconvénients liés à la mauvaise gestion des déchets ménagers et

à faire également la pré collecte des dits déchets à une gestion délégué que nous proposons aux ménages résidants dans les zones à accès difficile.

D'où vous est venu le déclic pour préservation de l'environnement ?

Notre intérêt pour la préservation de l'environnement est venu des observations faites depuis notre bas bat âge (insalubrité galopante, mauvaise mentalité des populations vis à vis de la gestion des déchets, la croissance des maladies hydriques, le changement climatique...) qui nous ont amené à s'interroger sur comment faire pour améliorer ce genre de situation dans laquelle nous vivons. Et là nous sommes dit seul nous ne pourrions pas d'où l'idée de lancer la création d'une association à caractère environnementale (SANITATION SAFETY ASSOCIATION) ET de contribuer à la

formation des jeunes et des organisations à travers le cabinet de prestations industrielles et QHSE SAFETY ENGINEERING SARL.

Quels sont vos principaux objectifs ?

Nos principaux objectifs sont:
- Promouvoir la protection de l'environnement et des équilibres fondamentaux de la biosphère,
- Veiller au respect des réglementations dans le domaine de l'environnement, de gestion des déchets...
- Accompagner les ménages dans la gestion de leurs déchets

Un conseil sur la protection de l'environnement

L'environnement est un bien commun à tous, alors mettons-nous ensemble pour un environnement salubre, viable et vivable.

Réalisé par Franck MEPECK

Mairie de KEKEM

De l’eau potable pour la population



Lutte contre la pénurie d'eau potable dans la ville de KEKEM: la soif des populations du quartier "Carrière" et ses environs désormais étanchée par la commune.

Préoccupée par les souffrances des populations, la commune de KEKEM ne cesse d'améliorer les conditions et cadre de vie de ses populations en mettant à leur disposition des infrastructures.

Ainsi avec le concours du PNDP - le programme national du développement participatif, la municipalité de KEKEM vient de procéder à la réhabilitation de l'ancien captage du quartier 'Carrière'. Ce quartier et ses environs (ancien Biao, lycée classique,carrefour Njiako, École publique groupe 3....) sont désormais connectés et approvisionnés par 8 bornes fontaines. L'ouvrage à coup sûr va étancher la soif des populations de cette partie de la commune.

L'eau potable est ainsi de retour dans la ville de Kekem, 12 ans après l'abandon et la sécheresse des canalisations et tuyaux d'eau. Il a fallu du temps. Il a surtout fallu avoir un maire à la tête de la commune de Kekem, un certain Dieudonné Kemeni et ses adjoints, qui se soucient de l'amélioration des conditions de vie des populations, pour arriver à la construction de cette adduction d'eau potable dans la ville de Kekem.

L'on s'en souviendra à jamais. L'exécutif Communal de Kekem a procédé vendredi dernier à l'inauguration et mise en service officielle de cet ouvrage, et A recommandé aux bénéficiaires d'en faire un usage rationnel. L'exécutif Communal de Kekem annonce l'inauguration dans les prochains jours, des autres ouvrages réalisés.

Par **Armand Rodolphe DJALEU**

LE PORTRAIT DE LA RÉDACTION



Chercheur en économie verte spécialisé dans le recyclage des déchets, Muller Nandou Tenkeu est une valeur sûre de la protection de l'environnement. Acteur majeur du recyclage au Cameroun, le président du Conseil de Gestion de KEMIT ECOLOGY INNOVATIVE ENVIRONMENT a fait de la production du charbon écologique à partir de la biomasse végétale, des déchets ménagers biodégradables et des rebuts agricoles son cheval de bataille.

Doctorant Ph.D en énergies renouvelables à l'école Doctorale des Sciences Fondamentales et appliquées de l'Université de Douala au Cameroun depuis 2017, après l'obtention d'un Master II en Ecologie Biodiversité et Environnement en 2015 et d'une licence en 2013 à la faculté de Sciences de l'université de Douala en Biologie des Organismes et des Écosystèmes option Écologie, Muller Nandou Tenkeu n'a pas fait carrière dans le secteur de l'environnement par infraction. C'est en 2013 après l'obtention de sa licence que NANDOU TENKEU commence à nourrir l'intérêt de mettre ses connaissances au service de la protection de

l'environnement. Après plusieurs mois de travaux et de formations complémentaires, il met sur pied avec son équipe le Charbon écologique

L'idée de la fabrication du charbon écologique a vu le jour à cause de la destruction de la mangrove. L'activité consiste à collecter la biomasse végétale (pelure de banane, rafles et spathes de maïs) et à la transformer en charbon écologique pour la cuisson des repas. La production du charbon actif est aussi de son ressort il est utile pour la filtration des eaux usées, le masque au charbon pour les soins de visage, le savon noir au charbon actif pour les soins corporels. Ils produisent aussi l'engrais organique le biochar. Toutes ces activités sont sous-tendues par une organisation industrielle dénommée KEMIT ECOLOGY.

KEMIT ECOLOGY INNOVATIVE ENVIRONMENT est une petite industrie spécialisée dans la production du charbon vert à partir des déchets ménagers biodégradables et des rebuts agricoles qui a été créée dans un environnement contraignant pour l'industrie. C'est une organisation d'une vingtaine de personnes qui est dédiée à la collecte des déchets organiques ménagers et leurs valorisations en charbon vert, ce qui permet de contribuer à l'assainissement des quartiers de la ville, mais aussi d'offrir une énergie alternative au bois et au charbon de bois. Ce charbon contribue aussi à la lutte contre la déforestation et aux changements climatiques. KEMIT ECOLOGY souhaite couvrir la sous région Afrique Centrale à l'horizon 2035.

Cette implication de MULLER dans la protection de l'environnement lui a valu plusieurs reconnaissances nationales et même internationales

En 2015, il est Observateur du climat à la chaîne France 24. Cette reconnaissance

est le fruit du travail abattu au Cameroun dans le domaine du recyclage. MULLER NANDOU TENKEU a été sollicité par la chaîne de télévision France 24 pour l'émission les observateurs du climat en prélude à la COP21, tâche qui a été accomplie avec bravoure.

L'année suivante le patron de KEMIT ECOLOGY devient Consultant International en Technologies Entrepreneuriales Vertes UNESCO à l'Organisation International des Sciences, des Technologies et l'Innovation des pays du sud (ISTIC) en la faveur d'un séminaire diplômant reçu à Kuala Lumpur (Malaisie) sur les technologies vertes. Notons qu'il a eu à travailler deux années en Asie et en Afrique dans le domaine dans la formation des communautés vulnérables à l'accès aux énergies alternatives dont la matière première est disponible sur place. En 2016, l'expert du recyclage est lauréat du prix international Initiatives climat à la COP22 de Marrakech. Ce prix récompense les initiatives qui œuvrent pour la lutte contre les changements climatiques sur le continent et être le lauréat de la première édition est une grande responsabilité en terme de leadership pour encadrer l'ensemble des autres porteurs de projets vert du continent, il en est d'ailleurs devenu le correspondant pays et président du jury Afrique centrale

MULLER NANDOU TENKEU interpelle le monde entier sur la nécessité de la protection de la nature. << L'environnement est un bien commun, nous devons le protéger en évitant de jeter les ordures ménagères au sol, en pratiquant un tri sélectif dans nos maisons. J'invite aussi les jeunes à se lancer dans les métiers de l'économie verte car ce sont les métiers de demain.>>



Lemnyuy Album William Banye

“La protection de l’environnement est une affaire de tous”

Le délégué département de l’environnement de la protection de la nature et du développent durable du Wouri s’est confié à CLEAN CAMEROON FLASH.

Pouvez-vous nous présenter sommairement, la délégation départementale de l'environnement et de la protection de la nature pour le Wouri ?

C'est un service déconcentré du ministère de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable. Nous dépendons de la préfecture de Douala, mais aussi de la délégation régionale de l'environnement et de la protection de la nature du littoral.

Cette délégation comporte au moins cinq bureaux, à la tête se trouve le délégué départemental, le chef du bureau des affaires générales, le chef de bureau de la conservation de l'environnement, le chef de bureau de l'inspection environnementale...

Cette délégation a pour mission, de coordonner l'ensemble des activités liées à l'environnement dans le département du Wouri. Nous menons les activités comme le suivi de plan de gestion environnementale dans notre département. Nous menons des activités de la protection des zones à écologie fragile, notamment dans les six arrondissements que comporte la ville de Douala.

Douala est on le sait l'un des dépotoirs des déchets plastiques. Des initiatives sont prises ici et là pour éviter la catastrophe. Concrètement, que fait le délégué départemental que vous êtes pour limiter comme on dit vulgairement les dégâts ?

Nous à la délégation départementale de l'environnement, sur la base des importants textes que le ministre de l'Environnement a pris sur cette question-là, nous veillons à son application. Nous veillons aussi à ce que les entreprises productrices de

ces emballages participent à la collecte de ces déchets parce qu'il est de leur responsabilité.

Ceci sur la base du respect du principe de la responsabilité élargie du producteur. Quand nous faisons le contrôle, nous demandons des preuves qu'elles participent à ces collectes. Nous veillons aussi à ce que le quota qu'elles devraient collectés soit aussi respecter.

Nous avons travaillé avec la mairie de la ville, pour proposer que des conventions de partenariats soient signées avec ces collecteurs-là. Cela participe à une meilleure coordination de la collecte des déchets plastiques.

L'un des grands projets était l'utilisation des biodégradables pour remplacer les plastiques non biodégradables. Où en sommes dans le département du Wouri ?

L'arrêté conjoint des ministres du Commerce et de l'environnement prévoyait l'interdiction des emballages plastiques de moins de 60 microns d'épaisseur. Les emballages qui ont été interdits sont uniquement les emballages plastiques qui sont légers et qui avaient la caractéristique d'être à usage unique et qui causaient un problème à l'environnement. Car, utilisé plusieurs fois sans possibilité de récupération.

Cette production est en arrêt dans les usines. Il était question maintenant de travailler pour traquer l'importation frauduleuse de ces emballages plastiques. Nous menons des actions dans les marchés pour limiter les dégâts.

Si on demandait au délégué départemental de se présenter en quelques mots. Que dira-t-il ?

Je suis Lemnyuy Album William Banye. Je suis un ingénieur de techniques industrielles. Je suis à 17 années de carrières dans la fonction publique. Je suis marié et père de 04 enfants. Je suis à ce poste depuis 2018.

Quand on parle de techniques industrielles cela revoit à quoi ?

Ce sont les ingénieurs dont la mission est de concevoir et de trouver les solutions aux problèmes du domaine industriel. J'ai été motivé par la passion pour les solutions aux problèmes que pose le domaine industrielle.

Vous répondez quoi à ceux qui estiment que la pollution de la planète est une farce ?

Celui qui pense que la question de la pollution est une farce pour empêcher les pays en voie de développement de se développer doit regarder son environnement où il se trouve et se demander s'il est content de cet environnement-là. Est-ce qu'il est content de voir autour de lui que les maisons sont construites de manière anarchique ?

Est-ce qu'il est content de voir qu'il n'y a pas une planification réelle, quand il quitte le Cameroun pour aller en Europe. Est-ce qu'il est content quand il voit son voisin déverser les ordures partout sur les routes alors que quand il voyage, il trouve de la rigueur de l'autre côté ?

Un mot pour nos lecteurs...

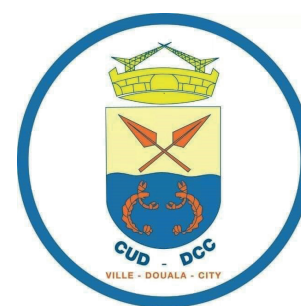
La protection de l'environnement est une affaire de tous. Si vous décidez de ne rien faire et que vous pensez que c'est une affaire de l'Etat les problèmes environnementaux vont nous envahir.

Interview réalisée par **Armand Rodolphe DJALEU**

Assainissement

Communauté urbaine de Douala- acteurs de la collecte, transport, recyclage des déchets d'emballages plastiques. La signature d'une convention en vue.

C'est la quintessence de la réunion tenue le 28 juin dernier dans la salle des actes Rudolph Tokoto par le premier adjoint au maire de la ville de Douala Dr Roger Djitchoua en présence des acteurs opérant dans le domaine de la collecte, traitement et recyclage des déchets plastiques opérants dans la ville de Douala.



Du fait de son statut de capitale économique et par ricochet de ville commerciale, la problématique de la gestion des déchets d'emballages plastiques se pose de plus en plus avec acuité dans la métropole Douala et au regard de la situation qui va s'aggravant, il est temps d'agir avec la pollution des sols, cours d'eau, obstruction des drains pluviaux avec pour effet direct les risques d'inondations à chaque saison où les pluies battent leur plein dans la ville comme c'est le cas actuel.

Conformément à l'arrêté **N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012** portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables et le décret n°2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets constituent les instruments de référence pour l'utilisation et le maintien du bon ordre dans le secteur de la plasturgie au Cameroun, c'est pourquoi l'arrêté conjoint **MINEPDED/MINCOMMERCE,**

en son art 7 (1) prévoit que « Sont interdits, la fabrication, l'importation, la détention et la commercialisation ou la distribution à titre gratuit des emballages plastiques non biodégradables à basse densité inférieurs ou égales à 60 microns d'épaisseur ainsi que les granulés servant à leur fabrication ».

Douala mauvais élève en la matière

Le constat qui saute à l'œil donne des sueurs froides et les données qui viennent des données collectées auprès du ministère de la protection de la nature et du développement durable viennent confirmer cette hypothèse. Le taux de reprise globale de 2.71% des emballages et objets plastiques sont mis sur le marché dans la ville de Douala.

Dans un souci tous azimuts de mettre hors d'état de nuire les plastiques et autres corollaires, le maire de la ville de Douala, le **Dr Roger Mbassa Ndiné** s'est donné pour objectif de finir avec ces matières polluantes, c'est la raison pour laquelle le comité technique pour la cause sous la conduite du premier adjoint **Dr Roger Djitchoua** a réuni autour de lui les

acteurs qui opèrent dans ce domaine. Force est de constater que l'offre actuelle est inférieure à la demande, car même s'il est vrai que les producteurs n'accordent pas assez du prix quand au devenir de ces plastiques jetés dans la nature car ils s'acquittent des droits d'assise, le maire s'est dit prêt d'accompagner tous les acteurs pour faire de Douala une ville sans plastique d'ici la fin de son mandat.

On peut donc retenir au sortir de ces travaux que le rapport non exhaustif lu et remis aux directeurs et présidents des associations nécessite d'après le Dr Roger Djitchoua des amendements, et que des résolutions fortes seront prises dans une autre réunion où une autre séance de travail aura lieu afin de répartir les responsabilités des acteurs d'une part, et la commune de la ville d'autre part en vue de la signature d'un partenariat pour faire de la ville de Douala **the place to be** et sans plastique et où l'économie circulaire ne sera plus une simple vue de l'esprit.

C'est sous des auspices prometteuses que la séance a été levée et le rendez vous a été pris pour une prochaine fois.

Auguste BITAMBO

Les actes d'urbanisme : Ce qu'il faut connaître

Lancé par la communauté Urbaine de Douala dans la commune urbaine d'arrondissement de Douala IV, la commune urbaine d'arrondissement de Douala III a eu l'insigne honneur de recevoir la caravane du Guichet unique. C'était le 28 juin dernier à l'esplanade de ladite mairie, travaux présidés par la 3ème adjoint au maire de la ville de Douala Mme Micheline Ndomé représentante du maire de la ville assisté du deuxième adjoint au maire de la commune d'arrondissement de Douala III.

Au regard du désordre ambiant qui règne dans la ville de Douala en générale et le troisième arrondissement qui est d'ailleurs l'un des plus vastes et regorge une population estimée à plus d'un million d'habitants, il était d'ores et déjà urgent que la caravane du guichet unique conduit par le coordonnateur BEB à Ikoué de la communauté urbaine de Douala fasse une descente sur le terrain afin de réunir autour de lui, les chefs de quartiers, les chefs de premier et de deuxième degré qui sont les portes voix des populations afin de ne plus se faire arnaquer ou alors rester ignorant en ce qui concerne les actes d'urbanisme dans leur arrondissement, dans leurs quartiers et dans leurs blocs.

C'est la raison d'être de ces travaux.

Il faut cependant reconnaître qu'obtenir le permis de construire, il faut avoir des pièces administratives suivantes, une demande timbrée au tarif établie sur formulaire administratif signée par le propriétaire ou son mandataire, un certificat d'urbanisme, un certificat de propriété datant de moins de six mois ou tout acte du ministre chargé des domaines en tenant lieu, un plan de masse et de situation couramment appelé permis de construire.

Un dossier technique constitué d'un devis quantitatif, descriptif et estimatif des travaux, un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier, de fondation, de distribution de toiture, de façade, de coupes et de structures s'il y'a lieu à des échelles définies dans le modèle de demande de permis de construire, un système d'assainissement, un contrat de suivi des travaux avec un

ingénieur de génie civil régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil du Cameroun (ONIGC) le cas échéant.

Il en va de même pour une liste non exhaustive constituant un dossier de demande d'autorisation de lotir, de demande de certificat de conformité, de permis d'implanter, le certificat d'urbanisme et enfin le fameux permis de démolir qui est comme l'acte de décès d'une maison qui n'a pas respecté toutes les normes ci-dessus évoquées.

Le guichet unique qui a installé ses stands à l'esplanade de cette mairie travaillera du 28 au 30 juin afin de mieux expliquer les actes d'urbanisme aux populations qui sont invitées à s'y rendre massivement afin de profiter de l'expertise des agents qui sont disposés d'apporter des réponses à toutes leurs préoccupations.

Auguste BITAMBO

Carte postale de la commune Urbaine d'arrondissement de Douala III

Située en plein centre-ville de Douala, la mairie de Doual III régorge des potentialités que nous allons dans cette petite description vous balader dan son univers un peu paradisiaque.

Crée en 1987, la commune urbaine d'arrondissement de Douala III compte dix-neuf centres d'état civil : **La mairie, Bassa logbaba, Bobongo, Boko, cité Berge I, Dibamba Bonalaoka,Dibom I Espoir, Dibom II, Japoma, Logbessou ? Dakar, Mboko, Ndogpassi III, Ndogbati, Ndogpassi I, Ngodi Bakoko, Nylon, Pk14, Tergal.Elle est dirigée par un maire, depuis 1987 date de sa création, elle a connu plusieurs maires Ndongo Diyé (upc), Lazare SOUOP (SDF), Oumarou Fadil (Rdpc) Théophile job Kwapnang (sdf) et actuellement depuis 2020 Valentin Bossambo Epoupa (Rdpc).**

Cette commune porte d'entrée de Douala dans sa partie Est compte deux chefferies traditionnelles de 1 er degré :

- Canton Bakoko

- Canton Bassa

Cette commune compte cent trois quartiers, c'est la commune la plus vaste et la plus peuplée de la région du littoral, elle regorge en son sein toutes les tribus du Cameroun, certains parlent de cette commune en terme du Cameroun en raccourcis et un nombre impressionnant des étrangers.

Sa force économique repose du fait qu'elle a la plus grande zone industrielle du Cameroun (Bassa) pour ne pas la nommer avec des entreprises telles que la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC,Chococam, Camalait, Tratafric Motors la centrale thermique de Yassa Dibamaba et la cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam).

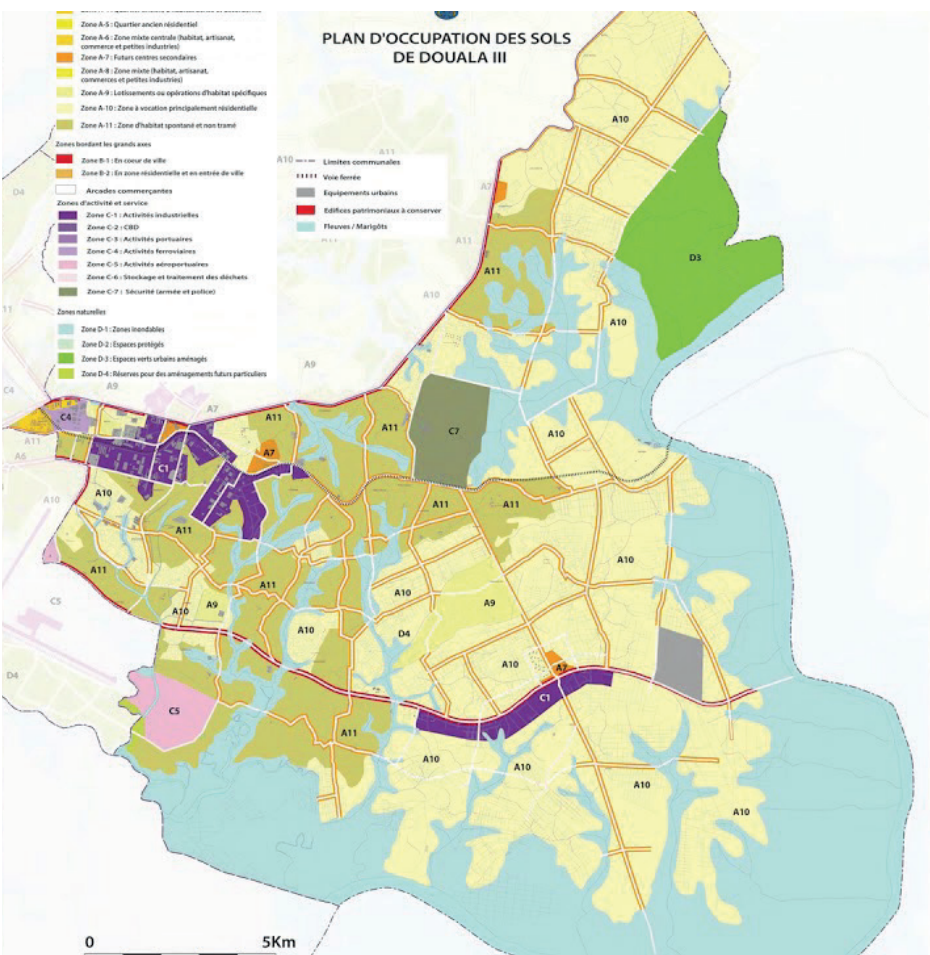
Elle abrite le plus grand complexe sportif de l'Afrique centrale, japoma avec un stade de cinquante mille places assises.

Le Maire Valentin BOSSAMBO EPOUPA depuis son arrivée à la tête de cette municipalité a entrepris des vastes chantiers afin de moderniser cette commune avec la réfection et la construction des écoles, le reprofilage des routes en terre, la construction des ponceaux pour relier facilement les quartiers, la lutte contre le désordre urbain qui était devenue la norme depuis un certain temps dans cet arrondissement et aussi l'extension de la mairie et recruter aussi des jeunes dotés des talents pour redorer le blason de cette mairie, la création des aires de jeu, des espaces verts afin de permettre à cette jeunesse de s'épanouir davantage et de développer leurs nombreux talent qui sommeillent en eux. La dotation des associations jeunes qui luttent pour un assainissement de leurs quartiers où le maitre a eu à faire des descentes inopinées pour toucher du doigt les réalités du terrain.

Auguste BITAMBO



Valentin BOSSAMBO EPOUPA
Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e



Marcous MBOUMBANG II MANDEKI

“nous impactons le milieu écologique grâce à nos engagements bénévoles, et ce de concert avec d’autres organisations”



Qui est Mandeki d’où nous vient-il c’est quoi ses origines ?

Je suis Mandeki Mboumbang Il Marcous, j’ai 42 ans, marié et père de 5 enfants. Suis conseiller en Communication et Marketing, et je dirige l’ONG CLEAN CAMEROON. Mon père est originaire du département du NKAM, de l’ethnie Bandem et du village Heloun, quant à ma mère elle est issue d’un père Bakassa (Bana) et d’une mère Yabassi (Ndogkoko). Je réside à Douala, au quartier Kotto. Suis fan de sports, voyages, culture et environnement.

Pourquoi avoir choisis de faire dans l’environnement ?

Je suis très porté vers les questions qui touchent l’hygiène, la salubrité et la protection de l’environnement, grâce à mes sensibilités pour le Développement Durable.

Pourquoi le choix de la création de Clean Cameroon ?

Au départ, il était question de rendre la ville de Douala propre car à cette époque (2017) la ville était un grand depotoire d’ordures de tout type, puis nous nous sommes dit qu’il n’y a pas que Douala qui se trouve dans un état insalubre mais tout le Cameroun. Alors, nous avons dit : « Rendons le Cameroun propre », puis nous avons pensé qu’en anglais cela serait plus original, nous avons donc chuté sur : « Clean Cameroon »

Que représente CLEAN CAMEROON ?

CLEAN CAMEROON représente l’intermédiation entre les populations et les pouvoirs publics en matière d’hygiène, de salubrité, de protection de l’environnement et de conservation de l’écosystème.

En quelle année cette structure a-t-elle été créée ?

CLEAN CAMEROON a été créée en 2017. La signature de son récépissé de légalisation date du 08 Septembre 2017 à Douala.

Quelles sont les activités principales de clean Cameroon ? Que fait clean Cameroon ?

Les activités de CLEAN CAMEROON se reposent essentiellement sur les actions de

sensibilisation, d’informations, de formation et de collecte, tri, transport et recyclage des déchets, ainsi que sur les valeurs liées à l’hygiène et la salubrité.

Aujourd’hui quelle en est l’impact de clean Cameroon dans la société ?

L’impact est assez perceptible auprès non seulement des populations cibles (commerçants, ménages, associations, quartiers…) et également des pouvoirs publics (CTD, entreprises, services déconcentrés des ministères, médias, missions diplomatiques et organisations internationales…) Clean Cameroon mène telle des actions avec le gouvernement Oui, nous travaillons toujours en partenariat et collaboration avec le gouvernement, notamment le Ministère de la Protection de la Nature, de l’Environnement et du Développement Durable, ainsi que les Mairies et bien d’autres services déconcentrés de nombreux ministères.

Comment créé ton une ONG

La création d’une ONG est un processus…

Tout d’abord, créer une association (légaliser auprès d’une préfecture), puis après une existence de 3 ans sanctionnée par des activités permanentes, constituer un dossier à l’attention du Ministre de l’administration territoriale sous couvert le Gouverneur de la Région où est située le siège de l’association. Une commission se réunira pour décider si vous méritez avoir le statut d’ONG ou pas.

En temps que ONG Écologique comment pensez-vous impacter dans le milieu Écologique ?

Nous impactons le milieu écologique grâce à nos engagements bénévoles, et ce de concert avec d’autres organisations et les facilités des pouvoirs publics et entreprises citoyennes. Un accent est mis sur nos cibles qui sont les enfants, jeunes, femmes et même des personnes du 3e âge. C’est quoi la vision de clean Cameroon ? Jusqu’ici des projets à long et à court terme ?

Pour cette année, nous nous référons au calendrier annuel que nous avons adopté. Nous lancerons d’ici quelques semaines une campagne nationale de sensibilisation et d’informations sur l’hygiène et la salubrité, une conférence internationale sur les déchets plastiques, des accompagnements des CTD pour les journées citoyennes de propreté.

Une ambassadrice clean Cameroon ! C’est quoi son travail ? Sa Mission

Les missions de l’ambassadrice CLEAN CAMEROON sont de joindre son image aux projets et actions de l’ONG, aussi d’initier des actions pour davantage valoriser la vision de l’ONG. Elle sera la vitre de l’ONG et l’ONG devra mettre à sa disposition des éléments de facilitation à la réalisation de ses missions qui se veulent essentiellement bénévoles.

Clean Cameroon est basée où ? Comment vous retrouvez au Cameroun ?

Le siège de CLEAN CAMEROON est situé à Douala-Bonamoussadi, mais nous sommes présents dans les 10 régions du pays à travers nos POINTS FOCAL régionaux, départementaux et communaux.

Quel message adresseriez-vous au ministère de l’environnement ?

Au Ministère de l’environnement, nous leur exortons à renforcer les capacités des responsabilités des organisations environnementales, leurs donner des outils logistiques permettant la réalisation efficace de leurs missions.

Avez-vous des hobbies ? Un plat préféré !!!

Comme je l’ai dit plus haut, je suis un passionné de sports, des voyages et du tourisme, concernant un plat préféré je suis adepte de l’art culinaire du Cameroun notre pays donc je consomme la majorité des plats et je les valorise publiquement.

Mr Mandeki est-il un cœur à prendre ?

Je suis un chef de famille, marié, donc je ne suis plus un cœur à prendre

Etats-Unis : la Cour suprême limite les moyens de l'Etat Fédéral de lutter contre le réchauffement climatique



Six jours après avoir enterré un arrêt qui garantissait le droit des Américaines à avorter, cette décision controversée constitue un nouveau tour de vis conservateur de la part de la juridiction.

Cette décision pourrait avoir un lourd impact sur le réchauffement climatique. La plus haute juridiction des Etats-Unis a décidé, jeudi 30 juin, de limiter les moyens de l'Etat fédéral de lutter contre les gaz à effet de serre.

Ses six juges conservateurs ont estimé, contre l'avis de leurs trois collègues progressistes, que l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) ne pouvait pas édicter de règles générales pour réguler les émissions des centrales à charbon, qui produisent près de 20% de l'électricité aux Etats-Unis. De quoi laisser aux différents Etats du pays le droit d'édicter leurs propres règles en la matière. Et, s'ils le veulent, de continuer d'exploiter les centrales à charbon, voire même de les

développer.

L'Agence de protection de l'environnement dans le viseur de la Cour

"Mettre une limite aux émissions de dioxyde de carbone à un niveau qui imposerait de renoncer au niveau national au charbon pour produire l'électricité pourrait être une solution pertinente à la crise d'aujourd'hui. Mais il n'est pas plausible que le Congrès ait donné à l'EPA l'autorité d'adopter une telle mesure", écrit le juge John Roberts dans cet arrêt.

"Aujourd'hui, la Cour a retiré à l'Agence de protection de l'environnement le pouvoir que le Congrès lui a donné de répondre au 'problème le plus pressant de notre époque'", dénonce dans un argumentaire

distinct la magistrate Elena Kagan au nom des progressistes, en rappelant que les six années les plus chaudes ont été enregistrées au cours de la dernière décennie.

Cette décision controversée constitue un nouveau tour de vis conservateur de la part de la Cour suprême. Vendredi, la plus haute juridiction américaine avait enterré un arrêt qui, depuis près d'un demi-siècle, garantissait le droit des Américaines à avorter. Dans la foulée, plusieurs Etats américains avaient annoncé prendre des mesures pour interdire les interruptions volontaires de grossesse sur leur territoire. Cette décision avait provoqué une émotion mondiale chez les défenseurs des droits des femmes.

Par **Franck BITJAGA MPECK**



PORT AUTONOME DE KRIBI
PORT AUTHORITY OF KRIBI

B.P. : 203 Kribi
Tel : (237) 222 462 100
Fax : (237) 222 462 104
Email : contact@pak.cm
Web : www.pak.cm

Grande réalisation au coeur de l'Afrique Centrale